



Envie d'être... directeur d'une ONG de développement



22/10/2021

Une « ONG », tu sais ce que c'est ? C'est une organisation non gouvernementale. Il s'agit d'une association à but non lucratif d'intérêt public, qui ne relève ni de l'État, ni d'institutions internationales. Les ONG peuvent avoir différents rôles : résolution des conflits dans le monde, lutte contre la pauvreté, protection de l'environnement, respect des droits de l'homme, aide humanitaire et médicale, etc.

Tu connais peut-être la Croix-Rouge, Médecins sans frontières, OXFAM, Greenpeace, Rotary international, WWF, Amnesty international, UNICEF, Reporters sans frontières, Handicap international, ... Ce sont toutes des ONG ! Aujourd'hui, on te propose de découvrir l'interview du directeur de l'ONG UJPOD Togo, dont le but est de contribuer à améliorer la santé, l'éducation et l'environnement au Togo, petit pays de la côte ouest-africaine.



Bonjour Sam ! Comment on crée une ONG ?

D'abord il faut être une association à but non lucratif (ASBL). Lorsque l'association répond aux besoins de sa population cible et rend compte de sa gestion, elle peut, si elle le souhaite passer à l'étape supérieure en demandant une reconnaissance du statut d'ONG d'utilité publique.

Il lui faut à ce moment remplir un certain nombre de documents sur sa gestion des projets ainsi que sa gestion financière. À l'issue de l'étude de ces documents, des visites sont effectuées tant au siège de la structure que sur le terrain où cette dernière fait ses réalisations. Cette visite s'inscrit dans la logique d'avoir le retour des bénéficiaires des actions sur les projets réalisés par la structure.

Au terme de ceci, les techniciens statuent sur la nomination ou non de l'association au rang d'ONG. Les avantages pour la structure d'accéder au statut d'ONG sont multiples : démarcation, réduction de certaines taxes, etc.

Comment es-tu devenu directeur ?

À la base, j'ai créé l'association UJPOD pour mobiliser les jeunes de mon âge autour de la cause commune qu'est l'épanouissement socioéconomique de la population locale et j'étais le président du conseil d'administration. Au fil des années, je suis devenu absorbé par les actions que nous menons ainsi que l'engouement de la population bénéficiaire à nos côtés.

Les différents résultats obtenus sur le terrain et la vision de l'association exigeaient que je passe presque tout mon temps disponible sur le terrain. Au regard de la demande de nos populations cibles chez qui les besoins deviennent de plus en plus grands, il a fallu revoir l'organisation interne pour mieux faire face aux exigences et je suis devenu directeur.

En quoi consiste ta profession ?

Je dois veiller à la bonne réalisation des activités qui concourent à l'atteinte des objectifs fixés par UJPOD tout en gardant en vue la vision de celle-ci. Je suis appelé à identifier les personnes qui peuvent contribuer efficacement à la réalisation des programmes et projets de la structure.

Je fais des démarches pour que nos actions soient connues dans beaucoup de pays occidentaux, notamment la Belgique, la France et la Suisse d'où viennent la plupart de nos bénévoles et stagiaires. Être directeur, c'est être à l'écoute aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur.

Au niveau interne, je mets en place des stratégies pour faire adhérer les collaborateurs à la vision de l'ASBL. Après cette adhésion, il faut travailler constamment sur la motivation de ces derniers et les valoriser pour qu'ils se sentent parfaitement intégrés au dispositif. En ce qui concerne l'aspect externe, UJPOD s'inscrit dans un environnement politique, économique et socioculturel externe dont il faut constamment tenir compte pour que les actions soient conformes aux priorités définies dans les grands axes stratégiques du Togo, pays où se réalisent nos plus gros projets.

Quels sont les aspects positifs et négatifs de ton métier ?

J'ai un accès à des endroits où je ne mettrais jamais les pieds si je n'étais pas directeur. J'ai pu voyager pour des raisons de services où j'ai représenté UJPOD auprès des instances de grandes renommées. Mon statut m'a permis de rencontrer des directeurs, des personnalités et des politiciens.

Les aspects négatifs, c'est que je suis appelé à travailler parfois tout le weekend pour répondre à certaines exigences. Quand je travaille avec un nouveau collaborateur, je dois faire la plus grosse partie du travail en attendant qu'il maîtrise bien le fonctionnement. Il faut toujours guetter les opportunités, rédiger et soumettre des projets et veiller à leur bonne réalisation, au prix parfois des vacances. Les heures supplémentaires sont très fréquentes.

Quels conseils donnerais-tu à un jeune qui veut devenir directeur d'ONG ?

Le jeune qui veut devenir directeur doit savoir d'abord qu'être responsable, c'est savoir responsabiliser ! Il doit être un travailleur et être prêt à faire ce qu'il n'a pas réussi à faire faire à ses collaborateurs.